

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Centre Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
de l'Information Géographique



LE SOMMAIRE

3-4	PRÉSENTATION
5-6	LES CHIFFRES CLÉS 2021
7-8	STATUT, GOUVERNANCE & MOYENS
9	Un statut de groupement d'intérêt public
9	Présidence
10	Un fonctionnement garant de l'équité territoriale
11	Dirigeants et gouvernance
13	Équipe
16	ZOOM SUR QUELQUES PROJETS
17	Apports de la 3D
19	Occupation du sol
21	Acquisitions LiDAR
23	Plan Corps de Rue Simplifié
25-26	COMMUNICATION & FORMATION
27	GeoDataDays
29-30	GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE
31-32	MODALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES DU CRAIG

Présentation

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) est un groupement d'intérêt public créé en 2011 dans le cadre du Contrat de projets État-Région, afin de mettre en place un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de mutualisation des coûts et des moyens mais aussi de cohérence régionale en matière de production et d'usage de données géographiques.

Les missions

En lien avec l'Institut de l'information géographique et forestière (IGN), **le CRAIG coordonne la production, l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence.** Support à la mise en œuvre efficace des politiques publiques à l'échelle de la région, conformément à l'article L. 4211-1 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), il assure la fourniture de services pour tous les acteurs publics de la région permettant un accès facilité aux données.

Il **apporte un appui permanent aux territoires** en leur proposant un accès privilégié aux données « Socles » (fichiers fonciers, cadastre, orthophotoplans ...), **un support technique, des sessions de formations et d'information.**

Lorsqu'il agit en tant qu'autorité publique locale compétente pour les exploitants de réseaux enterrés, **le CRAIG assure pour ses partenaires l'élaboration et le maintien d'un fond de plan très grande échelle**, en conformité avec l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains.

En articulation avec l'État, **il contribue à la mise en conformité des données par rapport aux règlements en vigueur** issus de la directive 2007/2/CE du Parlement et du Conseil européen du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE).

Le CRAIG : un projet collectif au service des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes



Un projet collectif

Europe, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements, Agglomérations, IGN.



Un fournisseur de services

Garant de l'équité territoriale pour tous les acteurs publics de la région. Un accès facilité aux données pour les organismes publics.



Un support technique

Support à la mise en œuvre efficace des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement, des transports, du tourisme, de la recherche...



Optimiser et réduire la dépense publique

Moyen efficace pour optimiser et réduire la dépense publique en matière d'acquisitions de données. Coproduction de données avec l'IGN, les exploitants de réseaux, les collectivités...



Sécurisation des travaux

Sécurisation des travaux à proximité des réseaux. Élaboration et maintien d'un référentiel à très grande échelle pour les gestionnaires de réseaux (SDE, Enedis...).



Visibilité et conformité

Visibilité et conformité des données. Mise en conformité des données par rapport aux réglementations en vigueur.



Innovation et e-administration

Lever performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration en favorisant l'accès à l'information géographique pour tous.



Déploiement du Très Haut Débit

Outil pour le suivi du déploiement du Très Haut Débit. Cartographies des niveaux de services haut et très haut débit, suivi des déploiements du Réseau d'Initiative Publique « Auvergne Très haut Débit »...

MEMBRES du GROUPEMENT

27

partenaires

ÉQUIPE

10

personnes

•BÉNÉFICIAIRES•

1031

organismes



1721

utilisateurs

•Données téléchargées sur le drive•

2TO

de données

538

Jeux de données



165

Jeux de données open data

•FORMATION / SUPPORTS•

91

stagiaires formés

1950

mails traités

Adhésion au GIP

2

Nouveaux membres du GIP

En 2021, La Métropole de Lyon et Roannais agglomération ont décidé d'adhérer au GIP et de participer ainsi à la gouvernance du CRAIG.

Production des référentiels

3 516 images

Orthophotographie départementale Haute Résolution (HR)

3 516 images en couleur et en infrarouge acquises par les avions de l'IGN sur le département du Cantal en 2020 couvrant une superficie de 5 726 km² avec un pixel de 20 cm ont été remises au CRAIG pour traitement.

81 054 images

Référentiel Très Grande Echelle

81 504 images en couleur acquises par le CRAIG sur Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2021 couvrant une superficie de plus de 6 300 km² avec un pixel de 5 cm ont été traitées. Ces images représentent un volume de plus de 80To.

315 zones

315 zones (766 zones visitées) du référentiel très grande échelle ont été mises à jour suite à des modifications de voiries.

2 347 points

2 347 points de contrôle terrain réalisés pour la qualification des orthophotographies.

3 500 km²

Données altimétriques LiDAR

Le CRAIG a réalisé plusieurs vols LiDAR (densité moyenne de 10 pts /m²).

Service DT-DiCT

15 637

15 637 déclarations DT-DiCT ont été déclarés sur declarant.craig.fr

19 083

19 083 réponses DT-DiCT ont été apportées sur exploitant.craig.fr

STATUT, GOUVERNANCE & MOYENS

Les partenaires du CRAIG ont souhaité une juste représentativité des entités publiques adhérentes, quelle que soit leur taille, dans le processus décisionnel. L'objectif étant de construire de manière concertée la plateforme qui répondra aux besoins et contraintes de chacun.

Un statut de groupement d'intérêt public

Les statuts du GIP ont été validés à l'unanimité lors du Comité de pilotage du CRAIG du 21 juillet 2010.

L'avis de création du GIP a été publié au journal officiel du 12 avril 2011.

Suite à la réforme territoriale de 2015, les statuts ont été actualisés pour étendre notamment le périmètre du GIP à la région Auvergne-Rhône-Alpes et permettre aux collectivités rhônalpines de bénéficier des services du CRAIG.

Présidence

La Présidence du groupement est assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Président assure le contrôle de l'Assemblée générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale par le directeur.

En 2021, deux nouvelles collectivités décident d'adhérer au CRAIG

- la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- le Département de l'Ain,
- le Département de l'Allier,
- le Département du Cantal,
- le Département de la Loire,
- le Département de la Haute-Loire,
- le Département de l'Isère,
- le Département du Puy-de-Dôme,
- la Métropole de Clermont Auvergne Métropole,
- la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
- la Communauté d'Agglomération Pays d'Issoire
- la Communauté d'Agglomération de Montluçon Communauté,
- la Communauté d'Agglomération de Moulins,
- la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère,
- la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay,
- la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans,
- la Métropole de Saint-Etienne,
- la Communauté d'Agglomération Valence Romans,
- la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,
- la Communauté d'Agglomération Vienne Condrieu,
- Pays de Gex Agglo
- Loire Forez Agglomération
- Agglomération du Pays Voironnais
- Grenoble Alpes Métropole
- **Métropole de Lyon**
- **Roannais Agglomération**
- l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Un fonctionnement garant de l'équité territoriale

Toute collectivité publique ou toute personne assurant une mission de service public peuvent être bénéficiaires de l'action du groupement en dehors de toute adhésion ou association au groupement. Ces bénéficiaires acquittent alors une redevance annuelle (abonnement) définie dans l'offre de services du GIP.

Au 31 décembre 2021, le CRAIG bénéficie à 1031 organismes / 1721 utilisateurs





Aline MOUSEGHIAN, Conseillère régionale a été désignée en septembre 2021 par le Président de Région, Laurent WAUQUIEZ, pour assurer la présidence du GIP.

Autres mandats :

Adjointe au maire de Saint-Chamond (42)

Conseillère de la Métropole de Saint-Etienne (42)

Dirigeants et gouvernance

La Présidence

Le Président du groupement, est de droit, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant désigné.

Il assure le fonctionnement du groupement sous le contrôle de l'Assemblée Générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale par le Directeur.

Il est ordonnateur des recettes et dépenses.

Assemblée générale

L'Assemblée générale détermine la politique du groupement et prend toutes les décisions qui s'imposent. L'Assemblée générale se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'intérêt du groupement l'exige, sur la convocation de son Président ou en session extraordinaire, à la demande du tiers de ses membres.

Comité technique

Le comité technique est composé des représentants techniques de chacun des membres du groupement (directeur, chef de service, technicien...).

Le comité traite les questions d'ordre opérationnel ou technique se rapportant à l'objet statutaire. Il peut être consulté, par l'Assemblée générale, sur toute question dans son champ de réflexion.

Le comité technique se réunit autant de fois que nécessaire et donne des avis sur les questions que lui soumet l'Assemblée générale. Il peut émettre des propositions auprès du Directeur, du Président ou de l'Assemblée générale.

Le comité technique peut inviter, à titre consultatif, des personnalités extérieures.

Il est présidé par le Directeur du GIP.

Composition de l'Assemblée générale au 1^{er} janvier 2021

Présidence

Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
(Délégation à **Aline MOUSEGHIAN**, Conseillère régionale)

Romain DAUBIE Conseiller départemental de l'Ain

Christian CHITO, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier

Valérie CABECAS, Vice-Présidente du Conseil départemental du Cantal

Séverine REYNAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Loire

Rémi BARBE, Conseiller départemental de la Haute-Loire

Fabien MULYK, Vice-Président du Département de l'Isère

Michel SAUVADE Vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Michaël MAIRE, Conseiller métropolitain de la Métropole de Lyon

Nathalie GARDES, Conseillère déléguée de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Blandine GALLIOT, Conseillère déléguée de Clermont-Auvergne-Métropole

Jean-Pierre MAURY, Conseiller communautaire de l'Agglomération Montluçon Communauté

Dominique DESFORGES-DESAMIN, Conseiller communautaire de Moulins Communauté

Brigitte BENAT, Conseillère communautaire de l'Agglomération du Puy-en-Velay

Pierre BONNET, Conseiller communautaire de l'Agglomération Vichy Communauté

Christian MELIS, Conseiller communautaire de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans

David COSTON, Vice-Président de l'Agglomération Agglo Pays d'Issoire

Fabrice LARUE, Vice-Président de l'Agglomération de Valence-Romans

Guy RABUEL, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Marc CHASSAUBENE, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole

Thierry KOVACS, Président de Vienne Condrieu Agglomération

Séverine RALL, Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Jean-Yves PORTA, Conseiller métropolitain délégué de la Métropole de Grenoble

Jean-Louis SOUBEYROUX, Conseiller communautaire délégué du Pays Voironnais

Quentin PÂQUET, Conseiller communautaire délégué de Loire Forez Agglomération

Sébastien SORIANO, Directeur général de l'IGN

Présidence



Laurent
WAUQUIEZ
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Aline
MOUSEGHIAN
Conseillère régionale
Région Auvergne-Rhône-
Alpes

Équipe

Direction du GIP



Frédéric
DENEUX
deneux@craig.fr
04 44 05 12 41

Gestion administrative



Marie-Laure
COMBRE
combre@craig.fr
04 44 05 12 44



Pauline
BARDIN
bardin@craig.fr
04 44 05 12 46

Infrastructure technique

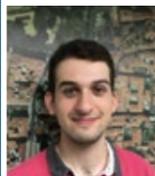


Landry
BREUIL
breuil@craig.fr
04 44 05 12 42

Partenariats avec les gestionnaires de réseaux



Sebastien
GAILLAC
gaillac@craig.fr
04 44 05 12 43



Lucas
MATHIEU
mathieu@craig.fr
04 44 05 12 47



Dorian
ROUSSEL
rousseau@craig.fr
04 44 05 12 45



Solia SOJASMINE
sojasmine@craig.fr
04 44 12 05 48

Support et accompagnement des utilisateurs



Sandrine
TOUS
tous@craig.fr
04 44 05 12 40



Kévin
PONCHON
ponchon@craig.fr
04 44 05 12 49



En 2021, le CRAIG change d'adresse !

Depuis juillet 2013, le CRAIG était hébergé au sein du Data Center de Clermont Auvergne Université. L'UCA ayant souhaité mettre un terme à la convention établie avec le CRAIG, le CRAIG a répondu à une consultation de la Région pour disposer de locaux au sein de l'Hôtel de Région de Clermont-Ferrand.

A la suite de cette consultation, une convention d'occupation temporaire du domaine public régional au bénéfice du GIP a été signée le 16 septembre 2021.

En plus de la location d'un espace de bureaux, cette convention permet au CRAIG d'avoir accès aux espaces communs et équipements de travail (salles de réunion, équipement de visioconférence, photocopieurs, ...).

En application de la loi NOTRe qui donne aux Régions le rôle de Chef de filât en matière d'information géographique, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur le CRAIG qui associe les Départements, les Métropoles et les Agglomérations de la région, ainsi que d'autres acteurs publics et privés du domaine, pour assurer une mutualisation et une redistribution efficace de l'information géographique. Dans ce cadre, un hébergement du CRAIG dans les locaux de la Région (site de Clermont-Ferrand) fait sens.

Ce rapprochement permet en outre de faciliter le soutien apporté par le CRAIG à la Région (Direction Infrastructure et économie digitale) pour le suivi des RIP (cartographies AURA des déploiements privés et publics) et à la région Auvergne Numérique déjà hébergée au sein de l'antenne de la Région à Clermont-Ferrand.

Une réflexion partenariale (Région & CRAIG) plus large sera engagée pour définir le périmètre d'un appui sur d'autres compétences régionales.

Le siège du groupement est désormais établi à l'adresse suivante :

Hôtel de Région de Clermont-Ferrand
59 boulevard Léon Jouhaux - CS 90 706
63050 Clermont-Ferrand

Des données géographiques pour AuvergneRhône-Alpes



Depuis 2007, le CRAIG s'est engagé dans un programme d'acquisition de données ambitieux, permettant de proposer aux acteurs publics des référentiels géographiques de grande qualité.

Ces données sont complétées chaque année par de nouvelles acquisitions en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. Les droits acquis par le CRAIG permettent à l'ensemble des acteurs publics de profiter pleinement de ces informations.

En diffusant une partie de ses données sous licence ouverte le CRAIG constitue également un levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration.

Ortho-imageries

- Orthophotoplans départementaux (RVB IRC) ;
- Orthophotoplans haute resolution (10 cm de résolution).
- Référentiel très grande échelle (Orthophotoplans classe A - PCRS).

Données altimétriques

- Levers LiDAR ; MNT ; MNE ; etc

Base de données cadastrale

- Fichiers fonciers ;
- Plan cadastral informatisé.

Fonds de plan IGN

- Pyramides de SCAN (SCAN 25, SCAN 100 ,...) ;
- Base de données vectorielles (BD CARTO, BD TOPO, BD adresse, BD Forêt, ...).

Le CRAIG un producteur de données au service des territoires de la région

De l'étude des besoins jusqu'à la diffusion des données le CRAIG intervient à chaque étape de la production afin de garantir la qualité attendue par les territoires.

Le CRAIG accompagne notamment les territoires dans la définition de leurs besoins afin d'établir les spécifications techniques des produits attendus et assure le suivi des consultations. Le CRAIG dispose des compétences et des outils pour assurer le contrôle qualité des données.

Souvent volumineuses, les données sont ensuite stockées au sein de l'infrastructure du CRAIG et proposées aux territoires en flux ou en téléchargement.

Tout au long du processus de production, le CRAIG fait des points réguliers avec les partenaires afin de les tenir de l'avancement des projets.

Pour connaître les modalités d'accès à ces données, rendez-vous sur le site du CRAIG www.craig.fr



ZOOM
sur quelques projets menés en 2021



Evaluer les apports de la 3D pour la gestion des territoires

Afin de mesurer les apports de la 3D et pour faire suite à la décision de l'Assemblée Générale du CRAIG en date 11 janvier 2021, une expérimentation a été lancée pour produire un ensemble de jeux de données afin de permettre notamment aux membres du GIP d'évaluer l'apport de la 3D pour les territoires.

En 2021, une prestation a été confiée à plusieurs entreprises du marché permettant de produire un éventail de données susceptibles de présenter un intérêt pour les territoires, à savoir :

- Prises de vue aérienne verticales et obliques de 3 et 5 cm de résolution
- Réalisation d'orthophotoplans
- Modélisation 3D de zones urbaines
- Acquisition de nuages de points lidar à très haute densité
- Bâti3D (LOD 2.2, LOD 3), BIM

Au total, ce sont plusieurs To de données qui ont été acquis sur une dizaine de secteurs de la région Auvergne - Rhône - Alpes représentant une superficie de près de 500km².

L'intérêt de la 3D est multiple :

- Rénovation urbaine (intégration visuelle, impact sur l'existant, communication...)
- Détermination du potentiel solaire des bâtiments, îlots de chaleur
- Marketing territorial (Tourisme, commercialisation des zones d'activité, ...)
- Gestion des risques (Inondations, risques industriels ...)
- Impact environnemental d'ouvrages (antennes, éoliennes, ...)
- Sécurité (aide à l'implantation de caméras de sécurité, ...)

Au terme du projet, si les usages sont avérés, des acquisitions plus "massives" pourraient être portées par le CRAIG dans une logique de mutualisation.

Quelques chiffres

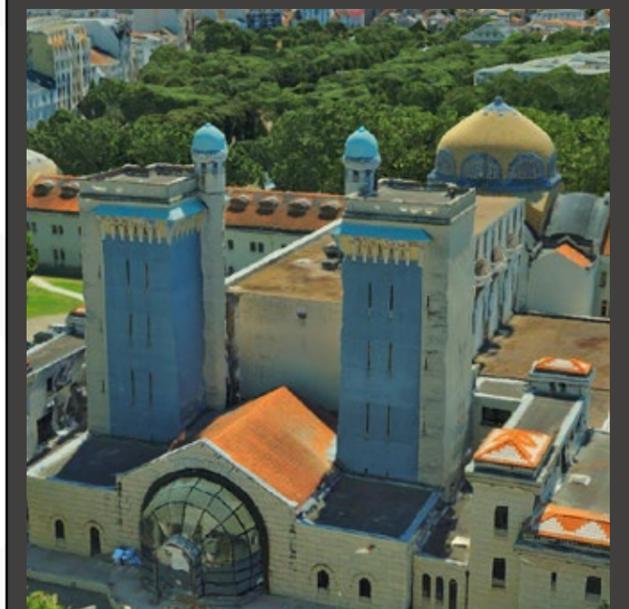
- 415 km² Mesh3D à partir d'images existantes de 5 cm de résolution
- 5000 bâtiments modélisés (LOD 2.2 à LOD 3)
- 4 bâtiments modélisés au format BIM
- 2 acquisitions LiDAR (jusqu'à 500 pts / m²)
- 2 PVA verticales & obliques (jusqu'à 3 cm de résolution)
- 20 km² d'orthophotographie à 3 cm
- 1000 bâtiments texturés à partir d'images obliques

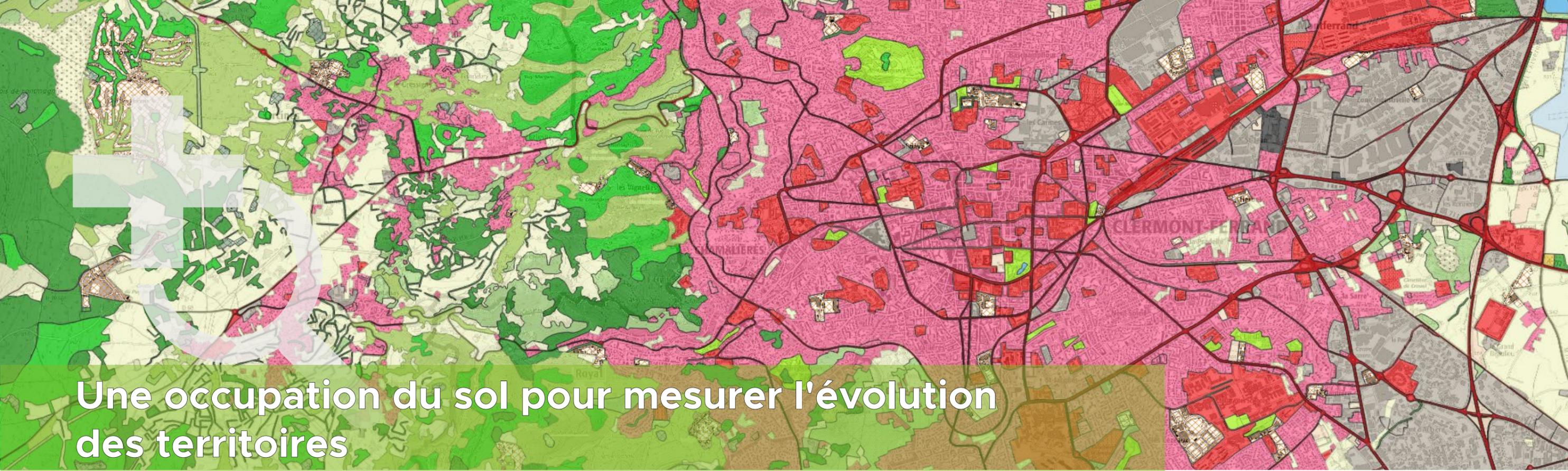
L'opération "Constitution d'une base de données d'occupation du sol sur le territoire du Grand Clermont & expérimentation de modélisation 3D de zones urbaines sur la région Auvergne" est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du FEDER



Des données inédites sur Vichy

Dans le cadre de l'inscription au patrimoine mondial, la commune de Vichy dans le département de l'Allier a fait l'objet d'un traitement particulier avec notamment la réalisation de prises de vues aériennes verticales et obliques jusqu'à 3 cm de résolution et d'un lever LiDAR d'une densité allant jusqu'à 500 pts au m².





Une occupation du sol pour mesurer l'évolution des territoires

La loi Climat et Résilience fixe un objectif d'atteindre en 2050 [...] l'absence de toute artificialisation nette des sols [...], dit Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Elle a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de la consommation d'espaces dans les dix prochaines années (2021 – 2031). Pour répondre à cet objectif, il devient indispensable de disposer d'une base de données d'occupation du sol pour mesurer les évolutions des territoires.

Les territoires sont des espaces en mouvement dans le temps et dans l'espace, les politiques publiques cherchent depuis de nombreuses années à les planifier (SRADDET, SCoT, Charte de Parc naturel, ...) afin de promouvoir un développement vertueux. Le postulat étant de conjuguer : bien être des citoyens, développement économique, préservation des milieux et de la ressource, Pour cela, au fil des années différents outils réglementaires ont été mis en œuvre à la fois pour fixer un cadre d'actions mais aussi pour se doter d'outils de connaissance et de suivi de ces politiques.

Rapidement les données géographiques et plus particulièrement l'occupation du sol se sont avérées comme des sources adaptées au pilotage de ces problématiques.

A partir de bases de données d'occupation du sol multodate il est aisé d'éditer des cartographies d'état et d'évolution, de générer des indicateurs (pression foncière, consommation des espaces agricoles, dynamiques des boisements,

A ce titre, l'action 7 du Plan national biodiversité souligne la nécessité d'élaborer une base OCS sur l'ensemble du territoire régional pour permettre de répondre aux besoins de connaissance et de suivi de la consommation des espaces au niveau régional, mais également à l'échelon local.

Dans ce cadre, le CRAIG a réalisé en 2021 un état de l'occupation en Auvergne-Rhône-Alpes afin de l'aider à définir sa stratégie en matière d'occupation du sol à l'échelle du territoire régional. Ce travail a consisté notamment à réaliser un inventaire des différentes bases disponibles et démarches entreprises localement sur la région. Sur le volet technique, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont-Métropole, le CRAIG a mis à jour le mode d'occupation du sol disponible sur le territoire du Grand Clermont.

Les données sont disponibles en open data sur le site du CRAIG directement depuis le catalogue de données du CRAIG à l'adresse suivante : <http://ids.craig.fr>

Traitements réalisés en 2021 sur le MOS du Grand Clermont

- Superficie couverte 1 400 km²
- Mise à jour géométrique du MOS 2011
- Production du MOS 2020
- Réalisation d'une table de correspondance avec la nomenclature nationale

L'opération "Constitution d'une base de données d'occupation du sol sur le territoire du Grand Clermont & expérimentation de modélisation 3D de zones urbaines sur la région Auvergne" est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du FEDER



Une OCS-GE d'ici 2024

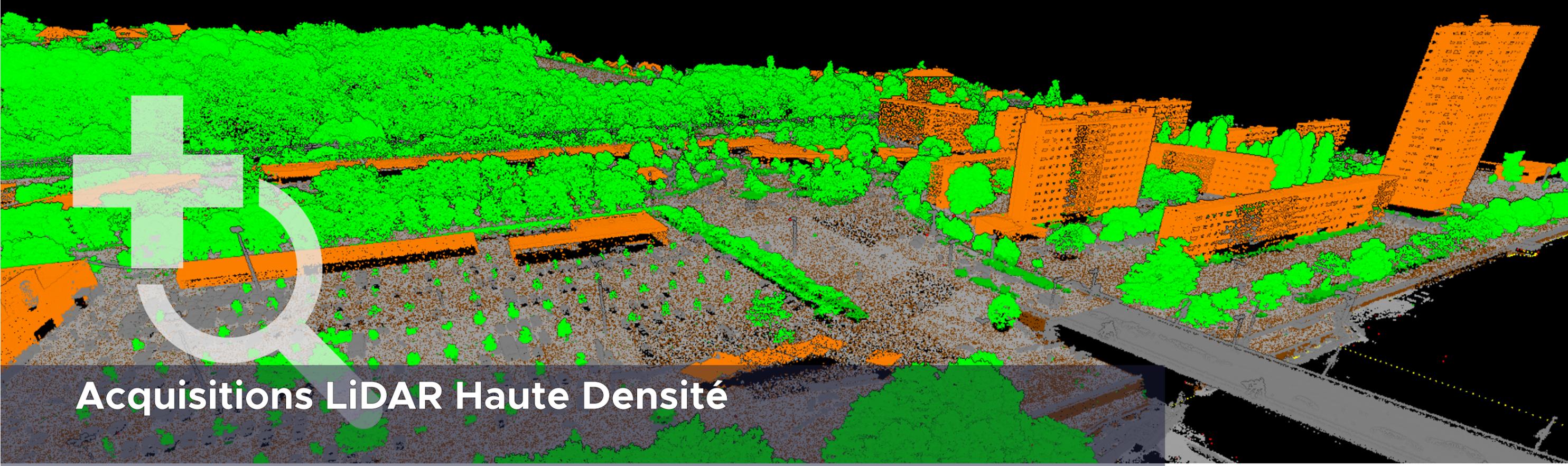
L'Etat porte et finance la constitution à l'échelle du territoire national d'une occupation grande échelle (OCS-GE) avec des méthodes de "deep learning". Une première phase de test sur le bassin d'Arcachon a donné lieu à une seconde phase de test à l'échelle d'un département (Gers). A l'issue de cette première étape l'Etat (DGALN) va lancer la production de l'OCS GE.

La production s'effectuera ensuite de façon progressive.

A date, seul le département 69 est programmé sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour éviter de perdre le capital acquis en matière de données d'occupation du sol qui ont pu être produites par les territoires, et ce depuis parfois plusieurs années, il est important de pouvoir étudier la faisabilité de mettre en place des passerelles entre la nomenclature de l'OCS-GE et les différentes nomenclatures jusqu'à présent utilisées au niveau local.

A cet effet, il a été proposé d'initier un groupe de travail OCS pour suivre et mieux appréhender les travaux entrepris au niveau national et répondre aux problématiques que l'OCS-GE soulève au niveau local.



Acquisitions LiDAR Haute Densité

Le Département de l'Isère passé au crible pour la réalisation d'une série de traitements de données pour répondre à des enjeux dans le domaine des risques naturels

Dans le cadre du projet national qui prévoit la couverture du territoire national par un lever LiDAR de Haute Densité (HD) (Voir encadré), le département de l'Isère a été couvert dans son ensemble en 2021 par deux prestataires que l'IGN a retenu dans le cadre d'un appel d'offres.

Sur ce département une convention de partenariat rassemblant la Direction Départementale des Territoires de l'Isère (DDT38), le Département de l'Isère, et le CRAIG a été signée qui a pour objectif de la réalisation d'une série de traitements de données pour répondre à des enjeux dans le domaine des risques naturels (inondation, avalanches, chutes de blocs, crues torrentielles, mouvements de terrain...) qui nécessitent une cartographie fine de la topographie obtenue par le traitement de données LiDAR. A l'issue du projet, le CRAIG doit assurer la diffusion en open data de ces données publiques.

Dans le cadre de ce partenariat, le CRAIG assure la coordination du groupement de commande. A ce titre, il assure les missions suivantes :

- Définir les prescriptions techniques et les critères d'analyse des offres des marchés en concertation avec les partenaires et mettre en œuvre la procédure de passation ;
- Elaborer et soumettre les dossiers de consultation des entreprises aux partenaires pour validation préalable ;
- Etablir et transmettre aux organes de publication les avis d'appel public à la concurrence ;
- Publier le dossier de consultation des entreprises ;
- Réceptionner les candidatures et les offres ;
- Assurer la préparation et l'organisation matérielle des opérations d'analyse des candidatures et analyser les candidatures et les offres ainsi qu'assurer le classement des offres ;
- ...

L'année 2021

Depuis 2011, le CRAIG procède à l'acquisition de données altimétriques LiDAR pour répondre aux besoins exprimés par les territoires. En 2021 le CRAIG a réalisé un LiDAR sur plus de 3 500 km pour alimenter des travaux de recherches (archéologie, volcanologie ...) et contribuer à une meilleure connaissance de zones humides ou d'espaces naturels.

Les données sont disponibles en open data sur le site du CRAIG.

Projet cofinancé par le Département de l'Ain et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse



Programme national LiDAR HD

Dans le cadre du programme national LIDAR HD, l'IGN produit et diffuse une cartographie 3D de l'intégralité du sol et du sursol de la France en données LIDAR. Les données diffusées sont en particulier des nuages de points recalés, bruts ou classifiés, et des modélisations numériques 3D (MNT, MNS, MNH...).

Les nuages de points 3D acquis dans le cadre du programme LIDAR HD sont d'abord classifiés en plusieurs classes (sol, eau, végétation, bâtiments, ponts, sursol pérenne) puis donnent lieu à la production de MNT (modèles numériques de terrain), MNS (modèles numériques de surface) et MNH (modèles numériques de hauteur).

L'ensemble des acquisitions et des productions est réparti sur 5 ans en fonction des besoins prioritaires exprimés par les commanditaires nationaux et locaux du projet et de leurs usages.



Le PCRS continue à tisser sa toile en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) ou Référentiel très grande échelle est un fond de plan de haute précision destiné à servir de support cartographique échangeable et mutualisable pour satisfaire à la législation en vigueur, à savoir l'arrêté du 15 février 2012 en application du décret DT-DICT.

Il a pour objectif de devenir le socle cartographique entre les exploitants de réseaux pour fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux aussi bien en zone urbaine dense qu'en zone rurale.

Les exigences de précision du fond de plan répondent aux obligations de l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement.

[...] Classes de précision cartographique des ouvrages en service : classe A : un ouvrage ou tronçon d'ouvrage est rangé dans la classe A si l'incertitude maximale de localisation indiquée par son exploitant est inférieure ou égale à 40 cm s'il est rigide, ou à 50 cm s'il est flexible [...]

- **Un projet collectif** : CRAIG, Agglomérations, Communautés de communes, Enedis, Syndicats départementaux d'énergie, Gestionnaires de réseaux humide...
- **Un fond de plan pour les déclarations d'intention de commencement de travaux (DT-DICT) conforme aux normes en vigueur (standard CNIG - PCRS)** : Fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux (précision 10cm).
- **Un support permettant d'améliorer la précision de données métiers en XYZ** : Support de saisie de données vectorielles via la photogrammétrie (bordures de voiries, candélabres, affleurants ...).
- **Un financement mutualisé générateur d'économies d'échelles pour les partenaires** : Chacun des partenaires finance la réalisation et le maintien du fond de plan en fonction du kilomètre linéaire de réseaux dont il est exploitant.
- **Des mises à jour régulières pour garantir la sécurité des travaux à proximité des réseaux enterrés**. En accord avec les partenaires, la mise à jour des prises de vue se fait uniquement sur les voiries qui ont connu des modifications. C'est une mise à jour dite différentielle. Sur certains secteurs urbains, des mises à jour complètes sont prévues tous les 3 ans.

Quelques chiffres

- Superficie couverte en 2021 : 6 300 km²
- Nombre d'images : 81 051
- Volume de données : 80 To
- Points de contrôle terrain : 2 347
- Zones mises à jour : 315

L'opération "Orthophotographie 2020/2021" est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du FEDER



Service DT-DICT

Le GIP CRAIG, dans le cadre de son offre de services aux acteurs publics a sélectionné en 2020 un prestataire agréé dans le cadre d'un appel d'offres. Ce prestataire (dictassistance) a développé deux sites aux couleurs du CRAIG proposant ainsi :

- un service mutualisé de gestion des obligations réglementaires (DT) sur le volet maître d'ouvrage,
- un service mutualisé de gestion des obligations réglementaires en matière de réponses aux DT/DICT sur le volet exploitants de réseaux.

L'objectif est de permettre à des exploitants/maîtres d'ouvrage publics d'accéder à une solution dématérialisée à un coût mutualisé. En effet, le tarif de fonctionnement des services est dégressif suivant les crédits consommés par le CRAIG annuellement.



COMMUNICATION & FORMATION

Le CRAIG apporte un appui permanent aux territoires en leur proposant un support technique, des sessions de formations et d'information.



En 2021, les GéoDataDays font le plein à Grenoble !

En 2011, le CRAIG et l'Association Française de L'Information Géographique (AFIGÉO) organisaient à Clermont-Ferrand les rencontres des dynamiques régionales en information géographique, ancienne formule des GéoDataDays dont la première édition s'est tenue en 2018 en Normandie. Dix ans après, alors que la réforme des régions est passé par là, le CRAIG s'est porté candidat pour accueillir cet événement national en Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'est déroulé le 15 & 16 septembre 2021 au World Trade Center de Grenoble.

L'édition 2021, se démarque des autres éditions avec un collectif de partenaires publics important démontrant ainsi la capacité des acteurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à se fédérer autour d'un objectif commun. Premier partenaire financeur de cette édition, le CRAIG s'est largement impliqué dans l'organisation de cette manifestation. Il a participé à l'élaboration du programme, au renouvellement d'une partie de l'identité visuelle de l'événement et a contribué à la logistique nécessaire au bon déroulement de la manifestation en mettant une partie de ses équipes à disposition des organisateurs. Les acteurs privés d'Auvergne-Rhône-Alpes ont également joué le jeu en venant sponsoriser l'événement et contribuer à de nombreuses conférences. En outre, ils ont eu aussi l'occasion de présenter leurs savoir-faire au sein de l'espace exposant.

Tous les chiffres ont été battus avec plus de 750 participants sur deux jours, plus de 80 conférenciers et 50 exposants.

La Montagne, l'environnement et l'innovation, marqueurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont été mis à l'honneur avec de nombreuses conférences auxquelles ont contribué notamment le Parc National des Ecrins, le BRGM, le CNRS, le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne du Versoud, l'Université Savoie Mont-Blanc et bien d'autres.

Autour des rencontres

Une soirée festive. La première journée s'est achevée au Fort de la Bastille, lieu emblématique de la ville de Grenoble, dans lequel les participants ont pu continuer d'échanger autour d'un cocktail dinatoire.

Une exposition artistique. Durant les deux jours, les participants ont pu visiter l'exposition gravity swiss des plans reliefs à la croisée de l'art et du big data géographique.

Des anniversaires. A l'occasion des GéoDataDays, le CRAIG et la Régie de Données Savoie Mont-Blanc ont fêté respectivement leur dix et 20 ans.

Un espace Auvergne-Rhône-Alpes

Au coeur du salon exposants, un espace Auvergne-Rhône-Alpes a permis de mettre en avant les dynamiques locales avec notamment le stand du CRAIG et de la Régie de données Savoie Mont-Blanc qui ont pu ainsi présenter leurs savoirs faire. Les démonstrations autour de la 3D et du Plan Corps de Rue Simplifié ont suscité un vif intérêt.



Retrouvez toutes les ressources de l'édition 2021 sur <https://www.geodatadays.fr>

Les organisateurs

Afigéo

L'Association Française pour l'Information Géographique (Afigéo) est un acteur-clé de l'information géographique à l'échelon national, l'Afigéo accompagne le développement de la filière géonumérique. Elle joue un rôle central dans les relations entre les institutions (européennes, nationales et locales) et les experts publics, privés et académiques du secteur.

En savoir plus :

Web : www.afigeo.asso.fr

Email : contact@afigeo.asso.fr

Décryptagéo

Média de référence, DécryptaGéo couvre en continue toute l'actualité de la géolocalisation, de la cartographie numérique, de la géodatavisualisation, des données géographiques, de la géomatique et des SIG... Mais DécryptaGéo c'est également des événements, des animations de conférences et de tables rondes, de la médiation scientifique, du conseil stratégique...

En savoir plus :

Web : decryptageo.fr

Compte financier 2021

Le budget général du GIP en dépense toutes sections confondues se monte à 2 404 411,17 dont 53% en fonctionnement (la norme étant généralement de 70%) et 47% en investissement.

L'exercice est clôturé par un prélèvement au fonds de roulement de 35 673,59 euros. La trésorerie se stabilise en fin d'exercice à 369 959,27 euros.

Le mode de financement du GIP permet d'assumer les charges d'investissement : 1 134 592,72 euros exécutés.

Compte de résultat

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	452 382,92	Subventions de l'Etat	0,00
dont charges de pensions civiles*		Autres subventions	653 168,57
Fonctionnement autre que les charges de personnel + opérations d'ordre	730 251,42	Autres produits	616 649,88
TOTAL DES CHARGES (1)	1 184 634,34	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 269 818,45
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	85 184,11	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 269 818,45	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 269 818,45

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Tableau de financement

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	174 079,71
Investissements	1 134 592,72	Financement de l'actif par l'État	0,00
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	920 280,38
		Autres ressources	3 559,04
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 134 592,72	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 097 919,13
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)		Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	36 673,59

Une offre à la carte

Afin de garantir l'indépendance de la sphère publique en matière de production de données géographiques l'accès aux données induit une participation de tous au dispositif via un système d'abonnements aux services du GIP.

Les avantages

Support
utilisateur

5
jours / 7

- Un accès privilégié à une multitude de données géographiques à un coût réduit (en téléchargement et en flux).
- Des fonds de plan adaptés à vos besoins et régulièrement actualisés.
- Un service web de consultation des données cadastrales.
- Un hébergement des données sécurisé.
- Un support utilisateurs 5 jours sur 7.
- Des formations d'initiation au SIG.
- La possibilité de référencer vos données dans le catalogue conformément à la Directive INSPIRE.
- Un lieu d'échanges entre professionnels (Journées techniques, groupes de travail, ...).

Combien ça coûte?

L'adhésion au CRAIG prend la forme d'un abonnement annuel. Afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités, plusieurs forfaits sont possibles.

Pour prendre connaissance des différentes offres de services et des tarifs, rendez-vous sur le site du CRAIG.

Les étapes de l'adhésion

- 1^{er}** | J'adhère au CRAIG en m'inscrivant sur le site du CRAIG. Si c'est déjà le cas je passe à l'étape suivante.
- 2^e** | Je choisis l'offre de services qui convient à ma collectivité ou mon organisme et m'engage à respecter les conditions d'utilisation des services et données.
- 3^e** | Je prends connaissance du niveau de la tarification pour mon organisme et j'adresse un mail à [contact\[at\]craig.fr](mailto:contact@craig.fr) pour faire établir un devis au nom de ma collectivité.
- 4^e** | J'adresse mon bon de commande au CRAIG par mail. A réception du bon de commande le CRAIG active les droits nécessaires pour accéder aux données de votre territoire et vous adresse une facture pour le paiement.



@GipCraiq



www.craiq.fr

**Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes
de l'Information Géographique**

Hôtel de Région
59 boulevard Léon Jouhaux
CS 90 706

63050 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 405 405